
États financiers de
Corporation de protection de
l'environnement de Sept-Îles inc.

31 décembre 2017

Rapport de mission d'examen	1 - 2
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7 - 10

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Aux administrateurs de
Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc. au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 ¹
S.E.V.C.C.L./S.R.L.

Le 28 mars 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110218

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.**État des résultats**

Exercice terminé le 31 décembre 2017

(non audité)

	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Ville de Sept-Îles	390 000	390 000
Cotisations des membres	3 600	4 880
Projet - Comité de concertation	-	4 704
Projet - Festival de l'environnement	24 459	-
Projet - Gestion des matières résiduelles	39 015	49 502
Projet - Ponctuels	8 630	9 602
Projet - Programme de subventions aux citoyens	45 789	9 991
Projet - Sensibilisation et formations	7 450	11 381
Revenus d'intérêts	2 944	2 510
Autres revenus	1 288	1 341
	523 175	483 911
Charges		
Salaires et charges sociales	261 332	246 374
Abonnements et cotisations	857	1 225
Assurances	2 437	2 379
Créances douteuses	40	4 343
Dépenses de bureau	3 005	4 430
Entretien et réparations	3 403	6 239
Frais de déplacement et de représentation	5 832	3 143
Frais de formation	1 978	2 108
Honoraires professionnels	19 718	25 780
Loyer	37 057	32 406
Projet - Comité de concertation	-	5 046
Projet - Étude et caractérisation	8 367	9 602
Projet - Festival de l'environnement	24 459	-
Projet - Gestion des matières résiduelles	39 015	49 502
Projet - Ponctuels	8 630	9 602
Projet - Programme de subventions aux citoyens	45 789	9 991
Projet - Sensibilisation et formations	9 614	11 381
Publicité et promotion	12 924	9 230
Télécommunications	14 187	13 578
Intérêts et frais bancaires	618	611
Amortissement des immobilisations corporelles	3 028	4 097
	502 290	451 067
Excédent des produits sur les charges	20 885	32 844

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.**État de l'évolution des actifs nets**

Exercice terminé le 31 décembre 2017

(non audité)

	Investis en immobilisations	Non affectés	Affectés (note 9)	2017 Total	2016 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	12 252	28 678	90 720	131 650	98 806
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(3 028)	23 913	-	20 885	32 844
Affectation d'origine interne (note 9)	-	30 500	(30 500)	-	-
Solde à la fin	9 224	83 091	60 220	152 535	131 650

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

Bilan

au 31 décembre 2017

(non audité)

	Notes	2017 \$	2016 \$
Actif			
À court terme			
Encaisse		223 549	236 299
Débiteurs	3	13 174	16 312
		<u>236 723</u>	<u>252 611</u>
Immobilisations corporelles			
	4	9 224	12 252
		<u>245 947</u>	<u>264 863</u>
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		28 015	30 364
Apports reportés	5	59 632	94 776
Sommes dues à l'État		5 765	8 073
		<u>93 412</u>	<u>133 213</u>
Actifs nets			
Investis en immobilisations corporelles		9 224	12 252
Non affectés		83 091	28 678
Affectés		60 220	90 720
		<u>152 535</u>	<u>131 650</u>
		<u>245 947</u>	<u>264 863</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 administrateur
 administrateur

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.**État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 décembre 2017

(non audité)

	2017	2016
Note	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	20 885	32 844
Élément sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 028	4 097
	23 913	36 941
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	8 (36 663)	(5 409)
	(12 750)	31 532
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(12 750)	31 532
Encaisse au début	236 299	204 767
Encaisse à la fin	223 549	236 299

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2017

(non audité)

1. Description de l'entreprise

La Corporation de Protection de l'Environnement de Sept-Îles inc. (l'« Organisme ») est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). Il oeuvre dans la région de Sept-Îles et sa mission consiste à sensibiliser et éduquer la population à l'importance du développement durable, à la protection de l'environnement et la préservation des ressources.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- a) Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;
- b) Les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans les autres produits de l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-valeur, la moins-valeur déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2017

(non audité)

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Ces apports sont amortis au même taux que les immobilisations auxquelles ils se rapportent. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes :

Améliorations locatives	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Équipement de bureau	Dégressif	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Constatation des apports

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les principales estimations utilisées sont la provision pour créances douteuses, les durées de vie utile des actifs long terme et la juste valeur de certains instruments financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Débiteurs

	2017	2016
	\$	\$
Organismes et clients	2 468	4 242
Taxes à la consommation	10 706	12 070
	13 174	16 312

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.**Notes complémentaires aux états financiers**

31 décembre 2017

(non audité)

4. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2017 Valeur comptable nette \$	2016 Valeur comptable nette \$
Améliorations locatives	2 319	2 319	-	-
Matériel informatique	27 974	23 924	4 050	5 785
Équipement de bureau	23 197	18 023	5 174	6 467
	53 490	44 266	9 224	12 252

5. Apports reportés

	2017 \$	2016 \$
Projet - Festival de l'environnement	3 429	10 688
Projet - Gestion des matières résiduelles	33 097	34 612
Projet - Ponctuels	11 385	15 015
Projet - Programme de subventions aux citoyens	11 721	27 010
Projet - Sensibilisation et formations	-	7 451
	59 632	94 776

6. Engagements

L'Organisme loue des locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation qui vient à échéance en septembre 2022, en partenariat avec un autre organisme. Les loyers futurs s'élèveront à 113 345 \$ et comprennent les paiements suivants pour les cinq prochains exercices :

	\$
2018	23 862
2019	23 862
2020	23 862
2021	23 862
2022	17 897

L'Organisme a signé un contrat de location-exploitation pour un photocopieur. Les charges sont au coût de 242 \$ par mois. Le contrat se termine en janvier 2021. Les paiements exigibles futurs s'élèveront à 8 954 \$ et comprennent les paiements suivants pour les quatre prochains exercices :

	\$
2018	2 904
2019	2 904
2020	2 904
2021	242

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.
Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2017
 (non audité)

6. Engagements (suite)

L'Organisme, conjointement avec d'autres partenaires, s'est engagé à financer 30 % des dépenses associées à l'élaboration du plan de développement de la zone industrialo-portuaire de Sept-Îles jusqu'à concurrence de 10 720 \$. Un montant de 8 300 \$ a été versé en 2017 ce qui laisse une somme restante de 2 420 \$. Un montant correspondant a été affecté à même les actifs nets de l'Organisme tel que mentionné à la note 9.

7. Instruments financiers

Risque de crédit

L'Organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour créances douteuses.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2017, les principaux passifs financiers de l'Organisme étaient les créditeurs et charges à payer.

8. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2017	2016
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation</i>		
Débiteurs	3 138	30 776
Charges payées d'avance	-	2 809
Créditeurs et charges à payer	(2 349)	(32 021)
Apports reportés	(35 144)	(15 046)
Sommes dues à l'État	(2 308)	8 073
	(36 663)	(5 409)

9. Affectation d'origine interne

Ces affectations, décidées par le conseil d'administration, ont pour but de financer des projets ou des programmes qui découlent des activités exercées pour atteindre ses objectifs et sa mission au profit de la population et l'amélioration de leur qualité de vie.

	2017	2016
	\$	\$
Caractérisation - Plan directeur milieux humides	30 000	30 000
Caractérisation - Portrait milieux naturels	-	10 000
Positionnement stratégique	-	10 000
Éducation relative à l'enseignement et sensibilisation	17 800	20 000
Plan de développement de la Zone industrialo-portuaire	2 420	10 720
Fonds d'urgence	10 000	10 000
	60 220	90 720